

OCT 7 1980



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.4/35/8
22 octobre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 18 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

QUESTION DU BELIZE

Demande d'audition

Lettre datée du 19 août 1980, adressée au Président de la Quatrième
Commission par M. Theodore Aranda, dirigeant du United Democratic
Party (UDP) 1/

Belize City

Je serais reconnaissant à la Quatrième Commission de bien vouloir autoriser le représentant de notre parti à faire une déclaration, lorsqu'elle examinera la question du Belize.

Le Chef de l'opposition,
Dirigeant du United Democratic
Party (Belize),
(Signé) Theodore ARANDA

1/ Distribué conformément à la décision prise par la Quatrième Commission à sa 14^{ème} séance, le 22 octobre 1980.